



Document d'informations Clé (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

INVESTCORE 2028 PART I

Nom du produit : Investcore 2028 – Part I

Code ISIN : FR001400DX44

Initiateur : ALIENOR CAPITAL SAS

Site Web : www.alienorcapital.com

Appelez le +33 (0)5 56 81 17 22 pour de plus amples informations

L'autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'ALIENOR CAPITAL en ce qui concerne ce document d'informations clés ALIENOR CAPITAL est agréée en France sous le n° GP07000009 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : 10/02/2025

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

Durée : La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans. Toutefois l'échéance du fonds est prévue au 31/12/2028.

Celui-ci sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des actions à l'initiative des porteurs. Avant l'échéance du fonds au 31/12/2028, et en fonction des conditions de marché, la société de gestion pourra procéder à une fusion de celui-ci.

Classification : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

Objectif : L'objectif du fonds INVESTCORE 2028 (ci-après dénommé le Fonds) est de réaliser sur la période comprise entre la date de création du Fonds et le 31 décembre 2028 une performance nette de frais de gestion supérieure à celle des obligations émises par l'Etat français libellées en euro d'échéance 2028. La performance du Fonds repose sur une stratégie principale de portage jusqu'à maturité de titres de créances négociables libellés en euros, émis par des émetteurs privés de toutes notations. L'indicateur de référence retenu est l'OAT 0,75% + 0,30% (coupons réinvestis) annualisé échéance 25 novembre 2028 (FR0013341682) dont le rendement actuariel à échéance est de 2,60% en date du 09/02/2023. L'objectif de performance nette annualisée est fondé sur des hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constitue pas une garantie de rendement. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisent de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Stratégie : INVESTCORE 2028 est un fonds obligataire à échéance au 31 décembre 2028, géré de manière discrétionnaire.

La stratégie vise à créer un portefeuille de type « buy and hold » avec des titres de créances, uniquement libellés en euro, ayant une échéance d'au plus un an après le 31 décembre 2028 et qui auront vocation à être prioritairement conservés par le Fonds jusqu'à leur maturité. Le Fonds peut également être investi jusqu'à 50% dans des titres perpétuels ou d'échéance supérieure au 31 décembre 2029 s'ils présentent une option de rachat au gré de l'émetteur (call émetteur) avant le 31 décembre 2029, présentant une forte probabilité d'exercice selon les gérants.

Le portefeuille est principalement constitué de titres de créances émis par des émetteurs privés des pays de l'Union Européenne et jusqu'à 30% de l'actif net par des émetteurs privés domiciliés dans des pays n'appartenant pas à l'Union Européenne.

L'investissement du portefeuille est concentré sans contrainte de notation, de secteur et de zone géographique. Le Fonds peut ainsi être investi jusqu'à 100% dans des titres de catégorie « High Yield », dits « haut rendement » considérés comme spéculatifs (notation strictement inférieure à BBB- selon la grille de notation de la société de gestion), ou non notés et jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de catégorie « Investment Grade » (notation supérieure ou égale à BBB- selon la grille de notation de la société de gestion).

Le Fonds cherche à optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille à l'échéance du 31 décembre 2028.

La sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6 sur l'actif net.

Le Fonds n'utilisera pas d'instruments financiers à terme (IFT).

Les titres qui auront une échéance inférieure ou égale au 31 décembre 2028 auront vocation à être conservés par le Fonds jusqu'à leur maturité. Les titres arrivant à échéance avant le 31 décembre 2028 feront l'objet d'un réinvestissement dans d'autres titres obligataires ou monétaires aux conditions de marché du moment. Les titres qui auront une échéance supérieure au 31 décembre 2028 seront vendus au plus tard le 31 décembre 2028 aux conditions de marché du moment.

Le Fonds pourra être investi en totalité en titres de maturité courte (inférieure à trois mois), notamment pendant sa phase de lancement et à maturité. A son échéance, le Fonds sera liquidé après agrément de l'AMF.

Période de souscription : La période de souscription du Fonds commence le jour de sa date de création et se poursuit jusqu'à la date de valeur liquidative du lundi 31 décembre 2025. En fonction des événements de marché, de nouvelles périodes de souscription pourront être ouvertes.

Investisseurs cible : Ce produit s'adresse à tout type d'investisseurs.

Recommandations : Il est recommandé de conserver ses parts dans ce FCP jusqu'au 31 décembre 2028. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

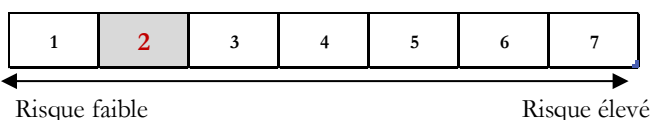
Où et comment obtenir de plus amples informations sur l'OPCVM :

Une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la Directive 2009/65/CE, sont disponibles sur notre site internet www.alienorcapital.com, ou peuvent être obtenus gratuitement en français sur simple demande écrite auprès d'Alienor Capital. Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risques

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la **jusqu'à l'échéance du produit, soit le 31 décembre 2028**. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible si, la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de contrepartie, le risque lié aux produits dérivés, le risque de change et le risque de crédit peuvent accentuer la variation des performances du produit.

Le risque de liquidité : risque lié à une réduction de la liquidité sur les marchés sous-jacents, qui peut se répercuter sur les prix de transaction (achat/vente) en raison des faibles volumes négociés.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au prospectus.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Scénarios | Pour un Investissement de 10 000 € sur : | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 6 ans |
|------------------------|--|---------------------------|----------------------------|
| <i>Minimum</i> | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> | | |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts <i>Rendement annuel moyen</i> | 8 112 € -18,9% | 8 539 € -2,6% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts <i>Rendement annuel moyen</i> | 8 410 € -15,9% | 8 744 € -2,2% |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts <i>Rendement annuel moyen</i> | 10 083 € 0,8% | 10 773 € 1,2% |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts <i>Rendement annuel moyen</i> | 10 933 € 9,3% | 12 339 € 3,6% |

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2021 et septembre 2022.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2017 et mars 2018.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2023 et septembre 2024.

Que se passe-t-il si Alienor Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les fonds de l'investisseur dans le Produit et les revenus du Produit sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du Produit qui sont indépendants de ceux de la Société de Gestion. Par conséquent, un défaut de la Société de Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs du Produit, dont la conservation est assurée par le dépositaire du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit.

Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. **Ils sont basés sur les données issues du calcul de performance du scénario intermédiaire.**

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 6 ans (période de détention recommandée) |
|--|---------------------------|---|
| Coûts totaux | 109,0 € | 724 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 1,1% | 1,1% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,3% avant déduction des coûts et de 1,2% après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- La signification des différentes catégories de coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | Nous ne facturons pas de coûts d'entrée | €0 |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | €0 |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | € 80,00 |
| Coûts de transaction | 0,29% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | € 29,00 |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | €0 |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée pour ce produit est jusqu'à son échéance au 31/12/2028.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme. Vous pouvez retirer votre investissement sur simple demande chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 17 heures (heure de Paris) et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille. Les parts sont décimalisées au 100 000ème. Le règlement et la livraison se font trois jours ouvrés après la date de souscription ou de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée à la société de gestion ALIENOR CAPITAL, par courrier aux 18 allées d'Orléans à BORDEAUX (33000), ou par mail à middleoffice@alienorcapital.com.

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.alienorcapital.com

Autres informations pertinentes

Dépositaire/Conservateur/Gestion du passif :

CACEIS BANK, Société anonyme à conseil d'administration, Etablissement de crédit agréé par l'ACPR, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
 Valorisateur : CACEIS Fund Administration, Société anonyme, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC (prospectus, rapport annuel, document semestriel, valeur liquidative) :

Sur le site d'ALIENOR CAPITAL www.alienorcapital.com ou sur demande écrite auprès de la société de gestion de portefeuille.

« Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. »

La société de gestion se réserve la possibilité de mettre en œuvre un plafonnement des demandes de rachat ("gates") dont l'objectif est d'étaler les rachats sur plusieurs VL lorsque ces demandes de rachat excèdent le seuil de 5%, correspondant au rapport entre les rachats nets des souscriptions et l'actif net du fonds.

La société de gestion a également mis en place un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative (« Swing Pricing ») afin de limiter le coût de réaménagement du portefeuille à la suite de mouvements significatifs du passif, dans le but de protéger l'intérêt des porteurs de parts. Ainsi, La VL peut être ajustée d'un facteur d'ajustement (le « swing factor ») lorsque, à une date donnée, le total des souscriptions, conversions et rachats nets dépasse un certain seuil défini par la société de gestion. Pour plus d'information, veuillez-vous référer au prospectus du fonds.

L'objectif extra financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement SFDR.

Nous révisons et publions ce Document d'Informations Clés au moins une fois par an.

